



## Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

Bât 5 – 24 avenue Joannes Masset – 69009 LYON

[ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr) - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00016 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

## Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

[erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr](mailto:erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr) - Tél : 04.76.51.71.88

[https://erfan\\_grenoble.fr](https://erfan_grenoble.fr)



## LE RESEAU POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### + Aménagements de Tests, de formation ou de certification

- DRDJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale – 245 rue Garibaldi – 69422 Lyon cedex 03 – Tél : 04 78 60 40 40  
La DRJSCS vous informe et valide vos aménagements pour entrer et suivre la formation de votre choix dans le champ du sport et de l'animation.
- Démarches :
  - Demander un dossier d'aménagement à la DRDJSCS sur conseil de l'Organisation de Formation
  - Prendre rendez-vous avec un des médecins agréés (plus d'un mois avant l'inscription aux TEP ou avant l'inscription en formation) :  
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-des-medecins-et-specialistes-agrees>
  - Renvoyer la demande d'aménagement à la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, c'est elle qui accorde ou non l'aménagement, et qui communique la décision au candidat et à l'Organisme de Formation

### + Financement de la formation

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe au financement de la formation, avec un niveau de prise en charge variable selon les formations
  - <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/322/289-etre-conseille-pour-trouver-un-emploi-adapte-a-mon-handicap-orientation-formation.htm>
- L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapée
  - Tél : 0 801 123 456
  - <https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes>
- Le CFA Sport et Animation d'Auvergne qui dispose d'un référent Handicap et peuvent vous conseiller concernant les démarches liées à l'apprentissage
  - Tél : 04 73 30 23 65
  - <http://www.cfa-adasa.com/>

### + Des informations sont également disponibles sur :

- Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées
  - <https://handicap.gouv.fr/>
- Handicap : toute l'actualité en direct
  - <https://www.handirect.fr/>
- H + Formation
  - <https://handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr/>

